

Ville de **SUTTON**

Règlement sur les Plans
d'implantation et d'intégration
architectural numéro

Annexe B : Plan du secteur Montbigi

Zones assujetties à des objectifs
et critères d'évaluation de PIA

- R Résidentielle
- RV Résidentielle-village
- C Commerciale
- RU Rurale
- REC Récréative
- F Forestière
- PU Publique

— Limite du secteur
de la
Montagne

— Limite des zones
municipales



Date: 15 septembre 2004 ÉCHELLE: Aucune

Apur

Agence de planification urbaine et régionale
1, 877, 739, 8770



